

PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE BEAUCE-SARTIGAN
MUNICIPALITÉ DE SAINT-THÉOPHILE

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Théophile, tenue à l'heure et au lieux des séances ce **8 janvier 2019**.

Sont présents à cette séance :

Siège #1 - Mathieu Létourneau
Siège #2 - poste vacant
Siège #3 - poste vacant
Siège #4 - Caroline Veilleux
Siège #5 - Ghislain Faucher
Siège #6 - Réal Champagne

Est/sont absents à cette séance :

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire, M. Clément Létourneau.

Madame Patricya Paquet, directrice générale et secrétaire-trésorière, assiste également à cette séance.

1 OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, monsieur le maire déclare la séance ouverte.

2019-01

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Ghislain Faucher et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que présenté et de laisser le varia ouvert.

- 1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE
- 2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX
 - 3.1 - Séance ordinaire du 4 Décembre
 - 3.2 - Séance extraordinaire du 18 décembre
- 4 - GESTION ADMINISTRATIVE
 - 4.1 - ÉTAT DES TAXES DUES
 - 4.2 - ORDRE DE VENTE
 - 4.3 - Mandat saisie données prévisionnelles 2019 / lettre de mission
 - 4.4 - OMH St-Théophile Budget 2019
 - 4.5 - OMH - Budget RAM 2019
 - 4.6 - Adoption du règlement # 289-2018 - service de protection incendie
 - 4.7 - Démission conseiller / siège # 2
 - 4.8 - Constat de vacance
 - 4.9 - Élection partielle / conseiller siège # 2
 - 4.10 - Nouveau développement - offre de service WSP
 - 4.11 - Nouveau développement - Autorisation appel d'offres
 - 4.12 - Demande d'appui Zec Jaro
- 5 - VARIA
 - 5.1 - Demande de don album des finissants polyvalente Bélanger
 - 5.2 - Achat bâtiment de la Caisse Desjardins de Kennebec
 - 5.3 - Ambulance Marlow / mandat conseiller
- 6 - PÉRIODE DE QUESTION
- 7 - HYGIÈNE DU MILIEU
 - 7.1 - Ressource en eau potable

- 7.2 - Recommandation de paiement 50 % retenue - déphosphatation
- 8 - LOISIRS-TOURISME
 - 8.1 - Programme de soutien aux installations sportives et récréatives - phase IV
 - 8.2 - Offre de services toiture de la patinoire
- 9 - Surveillance patinoire
- 10 - FINANCES-GESTION DES SERVICES
 - 10.1 - Comptes du mois
- 11 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE

3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

2019-02

3.1 - Séance ordinaire du 4 Décembre

Copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 4 décembre dernier, a été remise à tous les membres du conseil au moins 72 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance;

En conséquence, il est proposé par Caroline Veilleux et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 décembre 2018, tel qu'il apparait au registre des procès-verbaux de la municipalité.

ADOPTÉE

2019-03

3.2 - Séance extraordinaire du 18 décembre

Copie du procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil tenue le 18 décembre dernier, a été remise à tous les membres du conseil au moins 72 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance;

En conséquence, il est proposé par Réal Champagne et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 18 décembre 2018, tel qu'il apparait au registre des procès-verbaux de la municipalité.

ADOPTÉE

4 - GESTION ADMINISTRATIVE

2019-04

4.1 - ÉTAT DES TAXES DUES

ATTENDU les articles 1022 C.M. et suivants qui permettent la vente des immeubles pour non-paiement des redevances municipales;

ATTENDU l'état des taxes et la liste des mutations (s'il en est) présentés ce jour au conseil en mentionnant les personnes endettées envers la municipalité pour redevances municipales ; ledit état étant connu comme annexe "A" considéré comme s'il était au long reproduit;

ATTENDU que la Commission Scolaire de la Beauce-Etchemin a informé la Municipalité que certains dossiers étaient en souffrance dont le conseil est informé par la présente et demande le suivi de vente des immeubles pour non-paiement des taxes en son nom;

Il est proposé par Ghislain Faucher et unanimement résolu que le conseil approuve l'état des redevances dues à la municipalité de Saint-Théophile ainsi qu'à la Commission Scolaire de la Beauce-Etchemin, lequel est

considéré comme faisant partie intégrante comme s'il était au long reproduit.

ADOPTÉE

2019-05

4.2 - ORDRE DE VENTE

ATTENDU l'état présenté au conseil et approuvé par celui-ci suivant les termes de la résolution précédente (2019-04);

ATTENDU que le conseil peut donner l'ordre de transmettre des dossiers à la MRC Beauce-Sartigan pour y procéder à la vente des immeubles pour non-paiement des redevances municipales et doit transmettre le dossier sur demande de la Commission Scolaire de la Beauce-Etchemin suivant les instructions de celle-ci s'il en est;

ATTENDU que la désignation ci-après est celle telle qu'apparaissant au rôle d'évaluation;

ATTENDU que l'état des taxes municipales soumis présente le capital, les intérêts et pénalités ce jour, lesquels varient de jour en jour et les taxes scolaires étant en date du 8 janvier 2019;

Il est proposé par Réal Champagne et unanimement résolu par les conseillers que les dossiers ci-après soient acheminés à la MRC Beauce-Sartigan au plus tard le 19 février 2019 à défaut de paiement aux fins que la procédure de vente des immeubles pour non-paiement de taxes soit entreprise, savoir :

1/ MATRICULE 29005 0388 14 3969

IMMEUBLE : lot 4 890 429 - 316 6e rang
TAXES DUES en date du 8 janvier 2019 : 2 064.58 \$

2/ MATRICULE 29005 0486 86 8112

IMMEUBLE : lot 4 890 472 - 484 rang Marlow
TAXES DUES en date du 8 janvier 2019 : 1 524.58 \$

3/ MATRICULE 29005 0588 56 3385

IMMEUBLE : lot 4 890 600 - 587 rue Galarneau
TAXES DUES en date du 8 janvier 2019 : 2 212.19 \$

4/ MATRICULE 29005 0588 74 1595

IMMEUBLE : lot 4 890 631 - 603 rue Principale
TAXES DUES en date du 8 janvier 2019 : 2 042.26 \$

5/ MATRICULE 29005 0589 62 1771

IMMEUBLE : lot 4 890 716 - 353 rang St-Léon
TAXES DUES en date du 8 janvier 2019 : 548.04 \$

ADOPTÉE

2019-06

4.3 - Mandat saisie données prévisionnelles 2019 / lettre de mission

Il est proposé par Caroline Veilleux et unanimement résolu par les conseillers :

- de donner le mandat à la firme Blanchette Vachon s.e.n.c.r.l. pour la saisie des données prévisionnelles 2019 et la reddition de compte du MTQ à même les états financiers sur le site du ministère des Affaires municipales et de l'Organisation du territoire (MAMOT);

- d'autoriser M. le Maire et la directrice générale à signer la lettre de

mission soumise par Blanchette Vachon s.e.n.c.r.l.

ADOPTÉE

2019-07

4.4 - OMH St-Théophile Budget 2019

ATTENDU les prévisions budgétaires 2019 pour l'Office municipal d'habitation de Saint-Théophile au montant de 86 057 \$;

Il est proposé par Mathieu Létourneau et résolu unanimement que le conseil :

- accepte les prévisions budgétaires 2019 pour l'OMH de Saint-Théophile pour une participation financière municipale de 9 562 \$.

- le préambule est considéré comme faisant partie intégrante de la présente.

ADOPTÉE.

2019-08

4.5 - OMH - Budget RAM 2019

ATTENDU la demande initiale du budget RAM 2019 pour l'OMH de Saint-Théophile au montant de 471 600 \$ composé comme suit : 466 000 \$ pour le remplacement, amélioration et modernisation et 5 600 \$ pour autres composantes "logements";

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mathieu Létourneau et unanimement résolu par les conseillers d'accepter la demande initiale de budget RAM 2019 au montant de 471 600 \$.

ADOPTÉE

2019-09

4.6 - Adoption du règlement # 289-2018 - service de protection incendie

ATTENDU que le projet de règlement # 289-2018 modifiant le règlement # 222-2007 relatif à la constitution d'un service incendie a été déposé à la séance du 4 décembre 2018 et précédé d'un avis de motion;

ATTENDU que le règlement # 289-2018 a pour objectif de rendre le règlement applicable au schéma de couverture de risque;

ATTENDU que la secrétaire-trésorière a mentionné l'objet du règlement et sa portée;

ATTENDU que le plus tôt possible après ce dépôt, des copies du projet de règlement ont été mises à la portée du public;

ATTENDU que conformément à l'article 445 du Code municipal du Québec, copies du présent projet de règlement sont mises à la disposition du public dès le début de cette présente séance du conseil;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Ghislain Faucher et unanimement résolu par les conseillers d'adopter le règlement # 289-2018 modifiant le règlement # 222-2007 relatif à la constitution d'un service incendie lequel est considéré comme faisant partie de la présente comme si au long reproduit.

ADOPTÉE

2019-10

4.7 - Démission conseiller / siège # 2

ATTENDU la lettre de démission de M. Mathieu Poulin datée du 18 décembre 2018;

Il est proposé par Caroline Veilleux et unanimement résolu par les conseillers de prendre acte de la démission de M. Mathieu Poulin en date du 18 décembre 2018, comme conseiller au siège # 2 et de déposer aux archives de la Municipalité la lettre de démission.

ADOPTÉE

2019-11

4.8 - Constat de vacance

Il est proposé par Ghislain Faucher et unanimement résolu d'accepter le constat de vacance au poste de conseiller, siège # 2 soumis par la présidente d'élection ; le constat de vacance se faisant en l'absence du conseiller démissionnaire.

ADOPTÉE

2019-12

4.9 - Élection partielle / conseiller siège # 2

ATTENDU qu'une élection partielle doit être tenue pour combler le poste laissé vacant en respect de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*;

Il est proposé par Caroline Veilleux et unanimement résolu par les conseillers de prendre avis qu'une élection partielle est déclarée par la présidente d'élection pour un scrutin devant être tenu conformément à la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* parmi les dimanches compris dans les quatre mois de l'avis de vacance soit le dimanche 10 mars 2019 avec période de mise en candidature du 25 janvier 2019 au 8 février 2019;

- toutes les procédures applicables en vertu de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* devront être réalisées.

ADOPTÉE

2019-13

4.10 - Nouveau développement - offre de service WSP

ATTENDU l'offre de service de WSP en date du 8 janvier 2018, numéro de référence 161-1232-00 concernant la rédaction et la conception de l'appel d'offres pour les travaux de la phase 1 du nouveau développement domiciliaire et la surveillance desdits travaux;

ATTENDU que pour la réalisation de ce mandat, l'offre de service comprend la rédaction de l'appel d'offres (incluant la conception) pour soumission et permission de voirie au MTQ pour un montant de 5 260 \$, surveillance bureau 8 460 \$ taxes en sus;

ATTENDU que la surveillance chantier par un technicien sera sur une base horaire selon les besoins de la municipalité pour un budget maximum de 19 500 \$ (40 h par semaine basée sur 6 semaines anticipées de travaux à temps plein);

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Réal Champagne et unanimement résolu par les conseillers d'accepter l'offre de service de WSP laquelle est considéré comme faisant partie intégrante de la présente résolution comme si au long reproduit, pour un montant de 13 720 \$ taxes en sus et un budget d'heures de technicien pour la surveillance chantier pour un maximum de 19 500 \$ représentant un total de 240 heures.

ADOPTÉE

2019-14

4.11 - Nouveau développement - Autorisation appel d'offres

ATTENDU que la municipalité doit aller en appel d'offres public pour

obtenir des soumissions pour entamer la construction du projet du nouveau développement domiciliaire;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Ghislain Faucher et unanimement résolu par les conseillers, d'autoriser la directrice générale à lancer l'appel d'offres public sur SEAO pour la construction du nouveau développement phase 1 suite à la réception des plans et devis de la firme WSP.

ADOPTÉE

2019-15

4.12 - Demande d'appui Zec Jaro

ATTENDU que la Société Beauceronne de Gestion Faunique a approché la Municipalité pour une demande d'appui financier concernant un projet de construction d'un Pavillon Jeunesse Nature afin d'y redéployer ses activités d'accueil, de gestion des activités de chasse, de pêche, de plein air et d'éducation en matière d'environnement et de conservation des ressources du milieu;

ATTENDU les pouvoirs d'aide de la Municipalité prévus à la *Loi sur les compétences municipales*;

ATTENDU que la Municipalité désire appuyer le plan de financement qui lui a été présenté pour la réalisation du projet de construction pour la relocalisation de l'administration de la Société Beauceronne de Gestion Faunique;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Caroline Veilleux et unanimement résolu par les conseillers d'octroyer 5 000 \$ à la Société Beauceronne de Gestion Faunique pour la réalisation du projet Pavillon Jeunesse Nature.

ADOPTÉE

5 - VARIA

2019-16

5.1 - Demande de don album des finissants polyvalente Bélanger

ATTENDU QUE la demande d'aide financière par le comité de l'album des finissants de la Polyvalente Bélanger pour l'année 2019;

Il est proposé par Caroline Veilleux et unanimement résolu par les conseillers de participer à la confection de l'album des finissants avec une publicité de 50 \$ pour 1/10 de page (carte d'affaire).

ADOPTÉE

2019-17

5.2 - Achat bâtiment de la Caisse Desjardins de Kennebec

ATTENDU qu'au terme de la résolution 2018-117, il est convenu de faire l'acquisition de l'immeuble portant le numéro de lot 4 890 676, propriété appartenant à Caisse Desjardins de Kennebec;

ATTENDU que la vente sera faite pour un montant de 45 000.00 \$ payable comptant au moment de la transaction et que ce montant sera pris à même le surplus accumulé non affecté;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mathieu Létourneau et unanimement résolu par les conseillers de :

- procéder à l'achat de l'immeuble portant le numéro de lot 4 890 676 pour un montant unique de 45 000 \$;
- donner le mandat à Andrée Rancourt, Notaire de rédiger tout document

en lien avec le contrat à intervenir entre les parties;

- d'autoriser M. le Maire, Clément Létourneau et Madame la directrice générale, Patricia Paquet à signer au nom de la Municipalité tout document nécessaire à la transaction.

ADOPTÉE

2019-18

5.3 - Ambulance Marlow / mandat conseiller

ATTENDU la démission du conseiller siégeant sur le conseil d'administration d'Ambulance Marlow, M. Mathieu Poulin;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Réal Champagne et unanimement résolu par les conseillers de nommer Ghislain Faucher, conseiller, comme représentant de la municipalité sur le conseil d'administration d'Ambulance Marlow à titre de remplaçant.

ADOPTÉE

6 - PÉRIODE DE QUESTION

7 - HYGIÈNE DU MILIEU

2019-19

7.1 - Ressource en eau potable

ATTENDU l'entente pour la gestion de l'eau potable conclue avec la municipalité de Saint-Benoit-Labre aux termes de la résolution # 2018-120;

ATTENDU que l'entente prenait fin le 31 décembre 2018 et que celle-ci ne sera pas reconduite;

ATTENDU l'offre de service de Mme Marilyn Nadeau pour assurer le suivi de la gestion de l'eau potable à distance par le système de télémétrie installé à cette fin pour un montant de 35 \$ par journée de garde, lorsqu'un déplacement à nos installations est nécessaire le taux horaire de 25 \$ l'heure s'appliquera pour un minimum de 3 heures par visite;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Ghislain Faucher et unanimement résolu par les conseillers d'embaucher Mme Marilyn Nadeau pour la gestion de l'eau potable afin de remplacer M. Robert Lessard lors de ses fins de semaine de congé (une fin de semaine sur deux) et ses congés annuels.

ADOPTÉE.

2019-20

7.2 - Recommandation de paiement 50 % retenue - déphosphatation

ATTENDU la recommandation de paiement # 4, réception provisoire de la firme d'ingénieur WSP pour les travaux d'ajout d'un système de déphosphatation exécutés par l'entrepreneur Allen Entrepreneur Général Inc.;

ATTENDU que suite à la réception des quittances à jour et de la déclaration statutaire de l'entrepreneur, la firme d'ingénieur WSP recommande la libération de 2.5 % de la retenue contractuelle pour un montant de 4 418.49 \$ taxes incluses;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Caroline Veilleux et unanimement résolu par les conseillers d'autoriser le paiement d'un montant de 4 418.49 \$ taxes incluses à Allen Entrepreneur Général Inc.;

ADOPTÉE

8 - LOISIRS-TOURISME

2019-21

8.1 - Programme de soutien aux installations sportives et récréatives - phase IV

Il est proposé par Réal Champagne et unanimement résolu par les conseillers d'autoriser M. le Maire, Clément Létourneau de la municipalité de Saint-Théophile, à conclure une entente avec le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur concernant l'octroi d'une subvention pour le projet de construction d'une toiture sur la patinoire de la municipalité dans le cadre du Programme de soutien aux installations sportives et récréatives - phase IV, et à respecter toutes les conditions du Ministère rattachées à cette entente;

ADOPTÉE

2019-22

8.2 - Offre de services toiture de la patinoire

ATTENDU l'offre de services professionnels présentée par la firme WSP pour la réalisation de la construction d'une toiture sur la patinoire extérieure de la municipalité, numéro P19-00012-BG;

ATTENDU que l'offre de services consiste à réaliser des plans et devis incluant les différentes spécialités telles que la structure, l'aménagement extérieur, la mécanique et l'architecture;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Ghislain Faucher et unanimement résolu par les conseillers, d'accepter l'offre de services présentée par la firme WSP, laquelle est considéré comme faisant partie intégrante de la présente résolution comme si au long reproduit, pour un montant de 35 750 \$ taxes en sus.

ADOPTÉE

2019-23

9 - Surveillance patinoire

ATTENDU que la patinoire extérieure sera accessible pour la saison hivernale 2018-2019 et que la surveillance du local des patineurs, la préparation et l'entretien de la glace sont nécessaires;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Caroline Veilleux et unanimement résolu par les conseillers :

- d'embaucher Justin Beaudoin pour assurer la surveillance et l'ouverture du local des patineurs au salaire minimum pour un horaire de 30 heures semaine et ce jusqu'à ce que la glace soit impraticable;
- d'accorder un contrat de services et de verser un montant forfaitaire de 2 500 \$ à M. Mathieu Poulin pour la préparation et l'entretien de la glace, celui-ci fournira son tracteur lorsque nécessaire pour le déneigement de la patinoire;

ADOPTÉE

10 - FINANCES-GESTION DES SERVICES

2019-24

10.1 - Comptes du mois

ATTENDU que le conseil prend connaissance du journal des transactions concernant les comptes à payer du mois de décembre 2018;

Il est proposé par Mathieu Létourneau et résolu à l'unanimité d'autoriser le paiement des comptes apparaissant au journal des transactions du mois de décembre 2018, dont a pris connaissance le conseil et considéré comme faisant partie intégrante de la présente, représentés par l'émission des chèques M 01800453, C 1800454 à 1800491 & L 1800084 à

1800094 qui totalisent des dépenses de 87 717,14 \$.

ADOPTÉE

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je soussignée, secrétaire-trésorière de la municipalité de Saint-Théophile certifie sous mon serment d'office que la municipalité dispose des crédits suffisants pour acquitter le paiement des comptes du mois.

Patricya Paquet, d.g/sec.-trés.

2019-25

11 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Réal Champagne et résolu à l'unanimité que cette séance ordinaire soit levée.

ADOPTÉE

Fermeture à 20.25 hrs

Clément Létourneau
Maire

Patricya Paquet
Directrice générale et secrétaire-trésorière

Je, Clément Létourneau, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Clément Létourneau
Maire